

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 février 2012,

Pierre Moscovici, directeur de campagne de François Hollande

Le peuple français décidera librement de l'avenir des politiques européennes

Le Gouvernement, par la voix du Ministre en charge des Affaires européennes, a cru devoir mettre en cause la légitimité de la demande de renégociation du traité budgétaire européen formulée par François HOLLANDE. Ce faisant, c'est la liberté du peuple français de s'exprimer sur l'avenir des politiques européennes que la droite française et le Gouvernement mettent en cause.

Ce traité a été adopté le 30 janvier dernier. Sa signature est annoncée pour début mars. Nicolas Sarkozy a fait preuve de sagesse en annonçant lui-même que ce traité ne serait pas ratifié par le Parlement français avant l'élection présidentielle des 22 avril et du 6 mai prochains : il ne sera donc pas entré en vigueur. Le prochain Président de la République aura donc toute légitimité pour le rediscuter avec ses partenaires européens.

Si François HOLLANDE est élu Président de la République, il demandera, comme il l'a annoncé, la renégociation de ce traité pour le compléter, par une réorientation des politiques européennes notamment vers la croissance, la solidarité, la gouvernance, la lutte contre les risques financiers et la coordination des politiques économiques.

Il disposera pour ce faire de toute la force que confère le libre choix souverain du peuple français. Cette démarche sera conduite à la fois avec conviction et dans un esprit constructif avec nos partenaires, à commencer par l'Allemagne.

Cette discussion pourra être rapide et renforcera la construction européenne. Les Européens ne veulent en effet pas d'une Europe réduite à l'austérité et condamnée de ce fait à la récession. Ils attendent une nouvelle dynamique européenne. La réorientation que nous demandons est conforme à leurs attentes.